



# ON A FROLÉ

# LA CATASTROPHE !

**Ce vendredi, le Centre de détention de Bapaume a dû faire face à une situation qui aurait pu virer à la catastrophe si deux agents n'avaient pas réagi de façon intelligente et avec professionnalisme. Et oui, le profil des détenus du CD de Bapaume a bien changé.**

Ce matin un détenu se présente au niveau du PCC pour se rendre à l'UCSA, au vue de l'état d'énervement de ce dernier, le surveillant du PCC le laisse attendre devant la grille du médical et prévient le collègue du médical qui tente de le raisonner.

Suite à cela, les surveillants arrivent à diriger l'individu dans le SAS d'accès. Le dit détenu menace alors de s'en prendre à tout le monde, son énervement et son agressivité ne faisant que croître. **Dans ce déferlement de violence, cet enragé s'est mis à mettre des coups dans les portes et les vitres, brisant ainsi une porte en bois, la fenêtre d'une porte d'intervention, endommageant une serrure en empêchant ainsi l'ouverture et pour terminer sa folle destruction, il brisa la vitre du PCC obligeant les deux collègues à quitter le PCC pour leur sécurité.**



Au vue de l'état de l'individu, deux équipes d'intervention ont été constituées afin de maîtriser le forcené. Lors de la fouille intégrale suite au placement au QD, ce dernier avait dissimulé entre ses fesses un téléphone portable et un morceau de substance illicite.



Le Syndicat Local FO Justice félicite les deux surveillants qui ont cloisonné l'incident, qui ont dû faire face à cet individu et qui ont réagi avec professionnalisme exemplaire.

Le Syndicat Local FO Justice demande à ce que les deux agents soient remerciés pour leur gestion de l'incident avec professionnalisme et sang-froid.

Le Syndicat Local FO Justice remercie tous les personnels qui sont intervenus pour leur professionnalisme et leur réactivité.

Le Syndicat Local FO Justice exige que ce détenu soit sanctionné en commission de discipline du quantum maximal pour ces actes de violences et qu'il soit poursuivi en justice et condamné à la hauteur de ces actes.

Le Syndicat Local FO Justice exige que ce détenu soit transféré sur un autre établissement et cette fois ci adapté à ce genre d'énergumène afin que ces faits ne se réitèrent pas

SLP FO Justice Bapaume  
Le 28 Janvier 2023

